



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'enquête publique du coroner dans l'affaire Mohammed Bennis : une décision déplorable

Montréal, le mardi 3 juin 2008 – La Fraternité des policiers et policières de Montréal est d'avis que l'enquête publique qui vient d'être annoncée par la coroner en chef du Québec sera un gaspillage de fond public et qu'elle ne révélera strictement rien de neuf dans le dossier du décès du jeune Mohammed Bennis, survenu après qu'il ait agressé un policier à l'arme blanche le 15 décembre 2005.

« Y a-t-il une limite au nombre d'instances qui peuvent se pencher sur un dossier impliquant un policier dans le simple but de soigner les perceptions et de se donner bonne conscience, demande le président de la Fraternité, Yves Francoeur ? Faut-il le rappeler, le policier, dans cette affaire, est la victime, pas l'agresseur, poursuit-il. C'est pour sauver sa vie qu'il a utilisé son arme à deux reprises, alors que l'arme du jeune Bennis l'avait déjà profondément tailladé au cou, en plus de lui transpercer la cuisse... »

Le 21 avril dernier, le commissaire à la déontologie policière a conclu que les plaintes déposées par la famille Bennis n'étaient pas fondées et que les deux policiers impliqués n'avaient pas à être cités pour répondre de manquements au Code de déontologie policière.

Au début de novembre 2006, le substitut du procureur de la couronne du Québec avait quant à lui conclu que les policiers avaient agi selon les règles de l'art et qu'aucune accusation ne serait déposée contre eux.

« La coroner en chef a bien sûr, en vertu de son indépendance institutionnelle, le pouvoir de déclencher des enquêtes publiques quand elle estime que les causes du décès d'une personne n'ont pas été parfaitement élucidées. Mais les policiers savent bien que l'on pourrait multiplier les enquêtes pour l'éternité, certains citoyens ou certains groupes de citoyens ne seront jamais convaincus et estimeront toujours que quelqu'un quelque part cache la vérité dès qu'un policier est impliqué dans une affaire. Il faudrait peut-être tenir compte de cette réalité avant de déclencher des enquêtes qui coûteront une fortune en plus de sérieusement embêter les policiers qui en sont l'objet. C'est une question de crédibilité », estime Yves Francoeur.

Il va sans dire que La Fraternité est parfaitement confiante quant au dénouement de cette enquête publique. « Ce dossier est parfaitement clair, il ne devrait pas donner lieu à une telle enquête... C'est littéralement à de l'acharnement envers les policiers que l'on se livre ici, et c'est inacceptable », conclut le président de la Fraternité.